

Ivry/Seine, le 7 février 2022

Niveaux de dioxines autour de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII : Philippe Bouyssou sollicite l'organisation d'un Conseil syndical extraordinaire du Sycotom.

J'ai pris ce matin connaissance de l'étude menée par la fondation néerlandaise « *Toxico Watch* », commandée par le Collectif 3R. Cette dernière porte sur l'incinérateur situé sur le territoire d'Ivry, géré par le syndicat intercommunal du Sycotom. En complément des sites de Saint-Ouen et d'Issy-les-Moulineaux, l'usine "Ivry-Paris XIII" traite les déchets de 14 communes de la banlieue sud, et ceux de Paris rive gauche.

Les taux de pollution aux dioxines, tels qu'exposés dans le journal Le Monde, sont particulièrement alarmants. A ce stade, la Municipalité n'a pas la capacité de les analyser plus avant. Je note toutefois qu'elles seraient largement supérieures aux normes environnementales et sanitaires en vigueur, ainsi qu'aux mesures menées par l'exploitant de l'usine et les services de l'État. Le niveau de corrélation entre l'usine et la présence de ces dioxines reste lui aussi à établir, comme le pointe d'ailleurs la fondation Toxico Watch.

Dans ce contexte, une lecture sur le fond de ces données s'impose dans les plus brefs délais. Elle doit être menée conjointement par le Sycotom, l'exploitant du site Ivryen, et les autorités sanitaires qui suivent tout au long de l'année les rejets émis par les usines du syndicat.

Je sollicite donc la Présidence du Sycotom afin qu'un Conseil syndical extraordinaire soit organisé au plus vite. Cette rencontre doit permettre à l'ensemble des élu.e.s d'acter les mesures opérationnelles qui seraient à prendre. Je serai particulièrement attentif aux conclusions de cet échange, et ferai acte de transparence tout au long de ce processus.

Contact presse : Ismaël EL HAJRI - 06 15 65 72 46

www.ivry94.fr

www.facebook.com/ivry94

www.twitter.com/mairieivry.fr